L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 29 numéro 5, 7 février 2014

Dans nos pages

Affaires

Une auto-analyse de l'entrepreneuriat

Page 3

Multimédia

Une ode à Yellowknife

Page 6

Fort Smith : relever un défi!

Page 7

Processus d'identification des priorités dans les services à franciser dans les ministères territoriaux. (Photo : Denis Lord)

Langues officielles

Le mécontentement et l'espoir

Les francophones doivent eux aussi faire de l'offre active

Denis Lord

Du mécontentement envers les services offerts et un certain espoir d'améliorations : ces sentiments étaient prédominants lors de la séance de consultation et d'informations tenues par le Secrétariat aux affaires francophones et la Fédération franco-ténoise (FFT), le 1er février.

Entre 40 et 50 personnes ont participé à la rencontre animée par Roxane Poulin, de Tait Communications, au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles. La séance avait pour objectifs d'informer les francophones sur leurs droits et sur le plan de mise en place de services étendus. Les priorités pour ce dernier sont identifiées grâce aux consultations, dont la dernière aura lieu le 8 février à Hay River.

Après la mise en contexte et les présentations d'usage, les participants, en sous-groupes, étaient invités à commenter l'offre active du gouvernement, c'est-à-dire la manifestation, l'expression que des services sont disponibles en français. Certaines personnes ont noté qu'il serait souhaitable que les employés bilingues du gouvernement soient identifiés ou encore qu'il ne suffit pas de parler français, mais qu'il faut connaître la terminologie appropriée. D'autres ont déploré l'absence occasionnelle de sites Internet gouvernementaux en français, sinon le décalage entre l'information dans cette langue et celle en anglais. Idem pour les formulaires. « Je n'ai jamais vu un formulaire où il était écrit : «préférez-vous recevoir votre documentation en français ou en anglais?», a relevé George Lessard, qui a par ailleurs affirmé que certains employés du GTNO prétendent que leur ministère n'est pas obligé de donner des services en français. » Mauvaise foi, ou ignorance? Il a aussi été dit qu'une campagne d'information sur les services en français ne serait pas inutile.

Priorités

Dans un second temps, Roxane Poulin a demandé à l'assistance d'identifier, à l'intérieur des différents ministères du gouvernement territorial, les services à franciser en priorité, selon une échelle à trois niveaux : les deux prochaines années, de 2016 à 2018 ou à l'avenir. Les résultats de cette consultation seront ajoutés à ceux des autres; le gouvernement s'en servira pour établir une proposition de plan stratégique, qui sera débattue par un comité paritaire.

À la liste proposée des ministères et de leurs services, l'assistance a demandé des ajouts, la curatelle par exemple, et encore un huissier, le soutien au revenu et la promotion et le recrutement de personnel bilingue. Mathieu Gagnon a quant à lui déploré l'absence absolue de services d'éducation spécialisés en français, ce qui fausse l'évaluation des enfants. « C'est quelque chose d'essentiel, a-t-il dit, recevant des applaudissements nourris. » « Pour moi, l'accent dans les priorités doit être mis là où nous sommes le plus vulnérables, a indiqué Alexandre Larouche, un des participants à la consultation. C'est la santé, mais aussi les normes de l'emploi, la régie du logement, le greffe et l'aide juridique. » La plupart des gens ont trouvé facile d'identifier leurs priorités. Ça n'aurait peut-être pas été le cas si on avait ajouté à la liste des ministères les dizaines d'agences et organismes affiliés au GTNO. Certains se sont d'ailleurs plaints de leur absence.

Vigilance

La série de consultations donnera-t-elle des résultats concrets? *L'Aquilon* a posé la question à huit des personnes dans l'assistance. Elles ont pour la plu-

Langues
Suite en page 2

Langues

Suite de la une

part répondu oui, mais avec un optimisme très prudent. Pour un, Jacques-Benoît Roberge croit que les choses s'amélioreront. « Une des façons de le vérifier, a-t-il précisé, sera par l'augmentation du nombre d'employés bilingues au fil des ans. »

« J'ai espoir que certaines propositions seront mises en place, de dire Marie-Ève Duperré, résumant la perception de plusieurs personnes. C'est à tout le monde d'être vigilant. » Martine Gauvin a quant à elle souligné que c'était un gros défi et que pour avoir des résultats, les francophones tout autant que le gouvernement devront changer leur culture.

Des propos analogues à ceux tenus par le président de la FFT, Léo-Paul Provencher, pour qui la mise en application du Plan stratégique sur les communications et les services en français ne passe pas que par le gouvernement, mais aussi par la participation des francophones. « L'écoute active, a-t-il dit, il faut la faire nous-mêmes. » Il a mentionné que les francophones seraient régulièrement consultés sur l'évaluation des résultats dans les quatre prochaines années. « Va falloir participer. Et ça va se passer différemment si vous demandez les choses différemment qu'avant. Il y en a plusieurs qui sont ici depuis longtemps et ont *switché* du français à l'anglais parce qu'ils voulaient du service plus rapidement. Il y a des choses à changer chez nous. »

Lors de la consultation, plusieurs se sont interrogés sur le processus de plainte pour les manquements aux obligations gouvernementales; nombre d'eux ignoraient que c'est le rôle de la commissaire aux langues officielles de les recevoir. Cette dernière, Snookie Catholique, était absente de la consultation. « Elle a manqué une belle

Réunis en sous-groupes, les membres de la consultation ont identifié des lacunes dans l'offre active gouvernementale. (Photo : Denis Lord)

occasion de se faire connaître, a commenté Léo-Paul Provencher. » Quoi qu'il en soit, selon Gilles Amyot, les plaintes devraient être administrées par Services TNO et comptabilisées en lien avec les ministères fautifs. « Autrement, a-t-il dit, j'ai l'impression que ça ne donne rien de se plaindre. »

Léo-Paul Provencher s'est dit satisfait de la qualité des interventions, mais un peu déçu du nombre de personnes ayant assisté à la consultation. Néanmoins croit-il, grâce à la publicité et la promotion, le rayonnement de la cause a dépassé le cadre de cette dernière. Enfin, il a observé qu'il y avait de l'ignorance sur le plan stratégique et sur la nature de l'offre active.

DEVANT LA COUR SUPRÊME DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

ENTRE :

Le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, demandeur

-et-

John Doe, défendeur

DESTINATAIRES : LA OU LES PERSONNES QUI ONT ÉRIGÉ UNE CONSTRUCTION, PLUS PRÉCISÉMENT UNE CABANE EN BOIS, SUR LA PARTIE NORD-EST DE L'ÎLE ARMSTRONG, CONNUE SOUS LE NOM D'ÎLE MOSHER :

Veuillez prendre note qu'un avis de motion a été déposé, conformément aux *Règles de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest*, concernant la construction et les autres biens situés sur les terres domaniales, du côté nord-est de l'île Armstrong (île Mosher), aux Territoires du Nord-Ouest, par environ 62° 26' 33,92" de latitude N. et environ 114° 20' 34,98" de longitude O.

Prenez également avis qu'une demande sera déposée devant le juge en chambre au palais de justice de la ville de Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest, ce **14e jour de mars 2014**, à 10 h, ou dès que la cour pourra entendre l'avocat du demandeur. Le commissaire des Territoires du Nord-Ouest demande les mesures de redressement suivantes :

Une ordonnance déclarant que le service est bon et adéquat;

Une ordonnance permettant au demandeur de constater le défaut du défendeur, conformément à la règle 160 des *Règles de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest*;

Une ordonnance obligeant le défendeur à ne plus occuper le lot 1013, dans le quadrilatère 85J/8, plan 1548, situé sur l'île Armstrong, aussi connue sous le nom d'île Mosher, aux Territoires du Nord Ouest, décrit en détail dans la déclaration sous serment de Robin Sproule déposée le 18 avril 2013, ou toute portion desdites terres occupée par le défendeur;

Une ordonnance obligeant le défendeur à enlever la construction en bois, et tous les biens et effets qu'il a apportés ou placés sur lesdites terres;

Subsidiairement, une déclaration selon laquelle le défendeur a abandonné les biens et effets situés sur les terres décrites dans la déclaration sous serment de Robin Sproule déposée le 18 avril 2013, et le demandeur a le droit de disposer desdits biens et effets de toute façon légale qu'il juge appropriée;

Une déclaration autorisant le demandeur à nettoyer lesdites terres et à les remettre en état, c'est-à-dire l'état dans lequel elles se trouvaient avant que le défendeur ne commence à les occuper, et à demander au tribunal le droit de réclamer des frais raisonnables pour enlever lesdits biens et effets et en disposer, ainsi que nettoyer lesdites terres et les remettre en état;

Subsidiairement, une ordonnance d'inscription pour procès, en vertu de la règle 319 des *Règles de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest*.

Des dépens : L'avis de motion porte le numéro de dossier S0001-CV 2013000060. Les personnes qui souhaitent se procurer une copie de l'avis de motion et des documents déposés à l'appui de la demande peuvent communiquer avec le greffe du tribunal, l'adjoint juridique à la Cour suprême ou l'avocat du demandeur dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous.

Daté, en la ville de Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest, ce 23e jour de janvier 2014.

Tricia Ralph, avocate
Division des affaires juridiques, ministère de la Justice
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Palais de justice, 4903, 49e Rue, 4e étage C. P. 1320
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9
Tél. : 867-920-8784
Avocate du demandeur

Territoires du Nord-Ouest

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Exposition

Le 9e exposition annuelle Iceolation Art cherche des artistes voulant soumettre des œuvres. Le vernissage aura lieu au château de glace le 15 mars et l'exposition se poursuivra ensuite à la galerie Down to Earth. Iceolation est une célébration du thème de la glace ouverte aux performances, aux arts visuels, aux contes, etc.

Environnement

Des marches ont eu lieu le 29 janvier à Aklavik, Inuvik, Fort McPherson et dans plusieurs collectivités du Yukon pour manifester contre la décision du gouvernement du Yukon d'ouvrir au développement minier dans 71 % du bassin versant de la rivière Peel. Des organismes environnementaux, les Premières Nations Nacho Nyak Dun et Trondek Hwichin, le Conseil tribal Gwich'in des TNO ont engagé des démarches juridiques contre le Yukon.

Marché d'hiver

La coopérative d'agroalimentaire et d'artisanat Hay River Commons invite ses membres à se présenter au marché d'hiver de Chief Lamalise, dimanche prochain. Le marché d'hiver est centré sur la nourriture locale, l'art, l'artisanat, et les initiatives communautaires. Une scène sera ouverte à tous les musiciens.

Justice

Bobby Zoé, 33 ans, a été condamné à 21 mois de prison le 31 janvier pour avoir pénétré une résidence par effraction en octobre 2013. Après avoir purgé sa sentence, il restera en probation pour une période de trois ans. Le 31 janvier également, la GRC d'Inuvik a intercepté un véhicule en vertu d'une violation de la *Loi sur les véhicules motorisés* des Territoires du Nord-Ouest. Cette arrestation a permis à la GRC de saisir 242 grammes de marijuana et de l'huile de haschich. Un homme de 35 ans résidant à Inuvik a été arrêté et comparaîtra à la cour territoriale de cette municipalité le 11 mars prochain.

Cinéma

Après deux décennies de recherches, l'archéologue du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles a retrouvé un film muet tourné en 1957 par l'anthropologue français Jean Michéa. Ce dernier, qui a aujourd'hui 95 ans et vit à Paris, avait filmé son voyage à Norman Wells, Yellowknife et à Keele River dans les montagnes avec la Première Nation Shúhtagot'ine. C'est à la demande des aînés de ce groupe que Tom Andrews est parti à la recherche du film intitulé *Tie-cho-ka: Quelques images du Grand Nord.* Après Tulita et Norman Wells, il sera présenté au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles de Yellowknife, le 19 février à 19 h.

Législation

Le comité permanent sur les priorités et la planification demande au public ses commentaires afin d'élaborer des projets de loi tenant compte du transfert des responsabilités du fédéral au territorial. Trois projets de loi sont présentement étudiés par le comité : des projets de loi sur l'Office des droits de surface, les rennes et les sites archéologiques. Sept autres projets majeurs sont attendus durant la prochaine Assemblée législative. La date limite pour soumettre les commentaires est le 28 février.

Affaires

Une auto-analyse de l'entrepreneuriat francophone de Yellowknife

Denis Lord

Côté partenariat, êtes-vous à l'étape de planifier, d'agir ou d'innover? La communauté d'affaires francophone de Yellowknife était invitée à répondre à ce type de questions le 4 février dernier, dans le cadre d'une consultation visant l'autoévaluation des communautés de langues officielles en situation minoritaire. L'exercice imposé avait pour but « d'évaluer l'offre de services en développement économique dans le cadre du programme d'Emploi et Développement social Canada. »

Dix membres du Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) ont participé à l'exercice, qui avait lieu à l'école Allain Saint-Cyr. La séance était animée par Maurice Chiasson, de MC Consultants, et Isabelle Déry, d'ID Entrepreneurship. Il fallait analyser la communauté d'affaires francophone de Yellowknife sous une multitude d'angles, avec une grille d'analyse fournie par le gouvernement fédéral. Il y était par exemple question de la capacité de la communauté à diversifier l'économie ou encore à renforcer le développement des ressources humaines, dynamiques auscultées en regard du partenariat, de la gouvernance, etc. Dans 48 domaines, l'assemblée devait évaluer si elle se trouvait, dans un ordre graduel de développement, au stade de planifier, d'agir, de soutenir ou d'innover. Emploi et Développement social Canada prévoyait initialement deux jours pour l'exercice, mais pour des raisons pragmatiques, il a été ramené à environ trois heures.

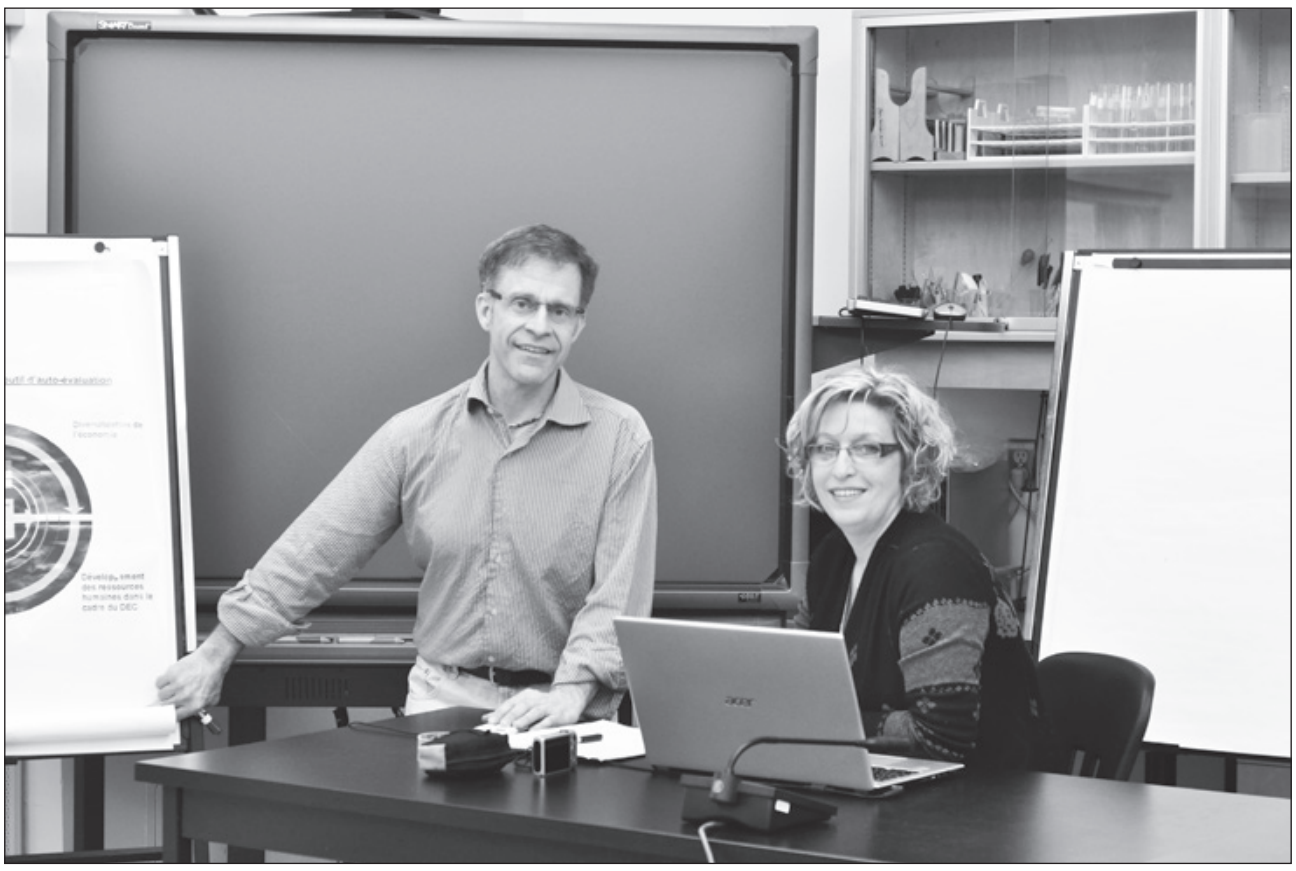

Maurice Chiasson, de MC Consultants, et Isabelle Déry, d'ID Entrepreneurship, animaient la séance d'autoévaluation du 4 février. Ils travaillent fréquemment avec les communautés francophones minoritaires et arrivaient d'Iqaluit. (Denis Lord)

Évaluer l'outil

La contrainte de la mobilité des travailleurs est revenue à plusieurs reprises lors de la consultation. Le problème de rétention a son poids lorsqu'il est question de ressources humaines, de partenariat ou de planification stratégique. « À Whiterhorse et Yellowknife, a toutefois précisé la conseillère municipale de Yellowknife, Linda Bussey, les gens partent aujourd'hui moins vite qu'auparavant. Mais ils changent plus d'emploi. »

La capacité financière a été évaluée comme une zone à améliorer, tout comme le leadership. Un participant a déploré que la Fédération franco-ténoise ne joue pas son rôle dans ce domaine, une autre participante a relevé qu'on retrouvait toujours les mêmes personnes dans les conseils d'administration.

Les participants ont trouvé l'exercice fastidieux, sinon inutile. Cela tenait principalement de la difficulté à donner une seule évaluation pour la communauté d'affaires alors que, comme l'a exposé Jean-François Pitre, elle se compose de gens qui ne sont pas au même niveau de développement, et qu'établir une moyenne n'est pas signifiant. « Ça n'a aucun sens, s'est-il exclamé! » « Les catégories ne fonctionnent pas vraiment, a souligné Linda Bussey. » Le président du CDETNO, Robert Galipeau, a suggéré au gouvernement d'évaluer son outil.

La directrice générale de l'organisme, Anne-Christine Boudreau a toutefois une lecture différente de l'événement: «J'ai aussi un bémol sur l'outil d'autoévaluation, par contre ça nous a aidé à prendre conscience et à réfléchir sur différents dynamismes, et ça a été un excellent moment de dialogue entre les secteurs des affaires, de l'éducation, de la santé, de l'immigration et de la politique municipale.»

L'Aquilon
(867) 873-6603

Radio Taïga
CIVR 103,5 FM
Ecoutez Radio Taïga disponible via Internet
http://radiotaiga.com

L'Aquilon sur YouTube : www.aquilon.nt.ca

Éditorial

Alain Bessette

Poursuivre ou ne pas poursuivre?

La question se pose actuellement dans les rangs des Premières Nations des Territoires du Nord-Ouest au sujet du projet de loi C-15.

Ce n'est pas la question du transfert de responsabilités qui constitue le bât qui blesse dans ce cas. Comme on le disait la semaine dernière, c'est la disparition de leur voix importante au chapitre lorsque des projets de développement auront lieu avec le démantèlement des offices régionaux de gestion des eaux et des terres.

Tous savent que le projet de transfert de responsabilités est incomplet. Il est tronqué de nombreuses sphères décisionnelles.

La raison pour laquelle le transfert est incomplet repose probablement sur une absence de confiance du gouvernement fédéral envers sa colonie nordique. Peut-être une version plus complète du transfert de responsabilités sera un jour présentée à la population ténoise.

Malgré ce caractère incomplet, les Premières Nations se sont presque toutes ralliées au transfert de responsabilités.

Mais voilà que le projet de loi C-15 se retrouve au Parlement canadien et est presque assuré de devenir loi.

Si la pression politique des Premières Nations échoue, on ne sera pas très étonné. En effet, on n'a qu'à regarder vers qui cette pression se fait (le caucus conservateur) et on comprend vite que les exigences politiques des Premières Nations du Nord ne pèseront pas lourd dans la balance au moment du vote en Chambre.

Ne reste donc que le dépôt d'une poursuite judiciaire pour essayer de rétablir la situation ou, au minimum, pour retarder la mise en application de la loi.

Les Premières Nations autochtones ont plusieurs facteurs qui militent en leur faveur, mais l'aspect le plus important reste la protection constitutionnelle de leur droit à l'autodétermination et à leur prise en charge. On verra si les tribunaux seront enclins à déclarer cette loi anticonstitutionnelle.

Pas facile de prendre en photo un loup, à moins qu'il ne soit dans un dépotoir et qu'il soit très affamé (Photo : archives L'Aquilon

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord , Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donaldien FRÉMONT

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Transfert des responsabilités

Témoignages et poursuites potentielles

Denis Lord

Les audiences se poursuivent avant que le projet de loi sur le transfert des responsabilités ne soit proposé à la Chambre des communes.

Au moment d'écrire ces lignes se préparait la quatrième et dernière rencontre devant le comité sénatorial Énergie, environnement et ressources naturelles, composé de huit sénateurs conservateurs et quatre autres libéraux (ou non partisans?). En plus de représentants de la nation dénée, Dawn Tremblay et Christine Wenman, toutes deux d'Ecology North, devaient présenter le mémoire de l'organisme aux sénateurs, le même que lors du passage de la commission parlementaire à Ottawa.

Le 30 janvier, le comité permanent des Affaires autochtones et du Développement du Nord du Canada recevaient à Ottawa Brendan Bell, président de Dominion Diamond, Rick Meyers, vice-président Affaires techniques et du Nord de l'Association minière du Canada, et Bob Bleaney, vice-président Relations extérieures de l'Association canadienne des producteurs pétroliers (CAPP).

Comme on pouvait s'y attendre, ces représentants de l'industrie ont appuyé massivement le projet de loi C-15, particulièrement la modification à la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* (LGRVM). Brendan Bell a dit comprendre que la création d'un office unique des terres et des eaux avait créé de la controverse, mais s'est dit rassuré par l'engagement du premier ministre Bob McLeod à travailler en partenariat avec les Premières Nations et à réviser les modifications à la LGRVM après cinq ans. Rick Meyers a dit que les modifications proposées avaient beaucoup d'avantages. « Cependant, a-t-il déclaré, dans les dernières années, j'ai vu une grande augmentation de la maturité et du professionnalisme dans la gestion des offices, particulièrement celui de Wek'eezhii. » Il a souhaité que cette expérience ne soit pas perdue. Le vice-président de l'Association minière du Canada a par ailleurs souhaité qu'une période maximale de 24 mois soit allouée et pour l'évaluation environnementale et pour l'examen des répercussions environnementales. Il a aussi demandé, entre autres, que les évaluations soient adaptées à la taille des projets plutôt que d'utiliser un modèle unique.

Enfin, le représentant du CAPP a déclaré que trop souvent par le passé, des projets ont été retardés ou tout simplement annulés à cause du processus de réglementation. Il s'est donc dit en faveur de l'objectif gouvernemental d'augmenter l'efficacité dans ce domaine — la création d'un office unique — et du pouvoir donné au président de celui-ci d'inclure dans des comités des représentants des régions concernées.

Procès en vue

Brendan Bell, un ancien ministre de l'énergie, a dit que le processus réglementaire avait fait du projet gazier du Mackenzie un chapitre pénible de l'histoire des TNO. Dennis Bevington a rétorqué que ce n'était pas juste de faire de cet épisode un exemple de l'échec de la LGRVM, puisqu'elle ne régissait pas le projet gazier. Il a également reproché à Bob Bleaney de juger cette loi sur seulement deux projets.

Quoi qu'il en soit, le 30 janvier, la majorité conservatrice votait contre la proposition de Dennis Bevington de faire deux projets de loi distincts, un pour le transfert des responsabilités, l'autre pour des modifications à la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*.

En entrevue à *L'Aquilon*, le grand chef du gouvernement tlicho, Ed Erasmus, a dit qu'il poursuivrait le gouvernement fédéral en vertu de l'accord sur les revendications territoriales si l'office Wek'eezhii n'était pas préservé. Il n'envisage pas de faire de recours juridique avec les autres Premières Nations. « Mais si elles nous appuient, a-t-il dit, tant mieux. » Le chef national des Dénés, Bill Erasmus, a déjà accordé son appui à la Nation dénée; mais contrairement à cette dernière, il croit qu'il faut intervenir avant que le projet de loi C-15 n'ait reçu une valeur légale.

Sables bitumineux

Les émissions polluantes seraient sans doute sous-estimées

John Cotter
LA PRESSE CANADIENNE

EDMONTON — Une nouvelle étude porte à croire que les risques pour la santé de l'exploitation des sables bitumineux dans la région albertaine de l'Athabasca ont probablement été sous-estimés.

Selon les chercheurs, les émissions polluantes potentiellement dangereuses qui ont été utilisées dans les études d'impact environnemental avant l'approbation de certains projets ne tenaient pas compte du phénomène d'évaporation des bassins de rétention ou d'autres sources, comme la poussière s'élevant des sites miniers.

La recherche, réalisée par un groupe en chimie de l'environnement de l'université de Toronto, s'est penchée sur les concentrations d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) — des produits chimiques qui peuvent être rejetés dans l'atmosphère, dans l'eau et dans le sol lorsque les sables bitumineux sont extraits et transformés.

Au dire des scientifiques, il est possible que les estimations de risques futurs pour les humains et les autres formes de vie soient insuffisantes.

Pour le professeur Frank Wania, l'un des auteurs de l'étude, les résultats démontrent la nécessité de mieux tenir compte des émissions d'HAP dans l'exploitation des sables bitumineux, particulièrement alors que davantage de projets sont en développement ou sont prévus dans la région.

Selon les chercheurs, les émissions polluantes pourraient être ainsi de deux à trois fois plus importantes que les estimations utilisées lors des études d'impact environnemental.

DEVANT LA COUR SUPRÊME DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

ENTRE :

Le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, demandeur

-et-

John Doe, défendeur

DESTINATAIRES : LA OU LES PERSONNES QUI ONT INSTALLÉ UNE MAISON MOBILE ET CONSTRUIT UN AGRANDISSEMENT SUR UN TERRAIN PRÈS DE LA ROUTE INGRAHAM TRAIL, PASSÉ LE PONT DE LA RIVIÈRE YELLOWKNIFE :

Veuillez prendre note qu'un avis de motion a été déposé, conformément aux *Règles de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest*, concernant la construction et les autres biens situés sur les terres domaniales, près de la route Ingraham Trail, passé le pont de la rivière Yellowknife, par 62° 30' 28,04" de latitude N. et 114° 18' 32,56" de longitude O.

Prenez également avis qu'une demande sera déposée devant le juge en chambre au palais de justice de la ville de Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest, ce **28e jour de mars 2014**, à 10 h, ou dès que la cour pourra entendre l'avocat du demandeur. Le commissaire des Territoires du Nord-Ouest demande les mesures de redressement suivantes :

Une ordonnance déclarant que le service est bon et adéquat;

Une ordonnance permettant au demandeur de constater le défaut du défendeur, conformément à la règle 160 des *Règles de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest*;

Une ordonnance obligeant le défendeur à ne plus occuper les terres près de la route Ingraham Trail, passé le pont de la rivière Yellowknife, par 62° 30' 28,04" de latitude N. et 114° 18' 32,56" de longitude O., décrites en détail dans la déclaration sous serment de Robin Sproule déposée le 22 juin 2012, ou toute portion desdites terres occupée par le défendeur;

Une ordonnance obligeant le défendeur à enlever la maison mobile et l'agrandissement, le tipi, tous les matériaux, l'équipement et les autres biens qu'il a apportés ou placés sur lesdites terres;

Subsidiairement, une déclaration selon laquelle le défendeur a abandonné les biens et effets situés sur les terres décrites dans la déclaration sous serment de Robin Sproule déposée le 22 juin 2012, et le demandeur a le droit de disposer desdits biens et effets de toute façon légale qu'il juge appropriée;

Une déclaration autorisant le demandeur à nettoyer lesdites terres et à les remettre en état, c'est-à-dire dans l'état dans lequel elles se trouvaient avant que le défendeur ne commence à les occuper, et à demander au tribunal le droit de réclamer des frais raisonnables pour enlever lesdits biens et effets et en disposer, ainsi que nettoyer lesdites terres et les remettre en état;

Subsidiairement, une ordonnance d'inscription pour procès, en vertu de la règle 319 des *Règles de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest*.

Des dépens : L'avis de motion porte le numéro de dossier S0001-CV 2012000087. Les personnes qui souhaitent se procurer une copie de l'avis de motion et des documents déposés à l'appui de la demande peuvent communiquer avec le greffe du tribunal, l'adjoint juridique à la Cour suprême ou l'avocat du demandeur dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous.

Daté, en la ville de Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest, ce 23e jour de janvier 2014.

Tricia Ralph, avocate
Division des affaires juridiques, ministère de la Justice
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Palais de justice, 4903, 49e Rue, 4e étage C. P. 1320
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9
Tél. : 867-920-8784
Avocate du demandeur

Territoires du Nord-Ouest

Multimédia

Une ode à Yellowknife

France Benoit met en scène la thématique du don

Pour la réalisatrice France Benoit, il y a une générosité propre à Yellowknife. Elle en propose de multiples facettes sur sa page multimédia. (Maxence Jaillet)

Denis Lord

Il aura fallu quelques mois, mais c'est fait : il existe désormais une version française de *L'art de donner*, un projet multimédia de la cinéaste yellowknifienne France Benoit.

Au total, le site Internet artdedonner.ca donne accès à deux séries de courts-métrages et à des œuvres de René Fumoleau (littérature), Dave Brosha (photographie), Dianne Mercredi (linogravure), etc. Le fil conducteur? Le thème du don, dans toutes ses formes, telles qu'elles peuvent s'exprimer dans la capitale ténoise. Il est mis de l'avant dans la série de films en noir et blanc où l'on voit des gens de l'Armée du Salut laver les pieds à leurs hôtes, ou encore cette directrice d'une entreprise de pompes funèbres prenant soin du corps d'un individu sans famille. Il s'exprime encore dans une seconde série de films réalisée pour l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) sur les femmes qui ont immigré — et pris racine — à Yellowknife. Enfin, la notion du don s'exprime également à travers la créativité d'artistes locaux.

Car pour France Benoit, il existe une générosité propre à Yellowknife. Celle de la nature, celles aussi des communautés. « Elle est à la fois plus forte et différente qu'ailleurs, élabore France Benoit en entrevue à Radio Taïga. Il y a d'abord cette économie d'échelle typique d'une petite ville, qui fait qu'on voit la portée de nos gestes quasi immédiatement. Et il y a la spécificité de la communauté francophone. La plupart d'entre nous n'ont pas de famille ici, nos amis et collègues de travail en tiennent lieu. Je pense que ça vient rechercher le meilleur de nous-mêmes. »

Avec son projet multimédia, la réalisatrice espère inspirer les gens afin qu'ils prennent conscience qu'il est facile de faire des gestes simples ayant une grande portée. Simultanément, elle veut montrer pourquoi on aime être à Yellowknife. « C'est mon ode à Yellowknife, de dire France, c'est ma symphonie. J'ai su trouver les mots et les gestes pour démontrer pourquoi c'est chez nous ici. »

Un accueil favorable

Au départ, France Benoit ne prévoyait pas faire une série sur *L'art de donner*, mais l'accueil du premier court-métrage — *Un pied dans la main* — tout autant que l'incidence d'une réflexion personnelle l'ont incitée à poursuivre l'exploration. « *Un pied dans la main* a eu un succès incroyable, rappelle la cinéaste. Il a été dans une vingtaine de festivals tant francophones qu'anglophones. J'ai été la première réalisatrice des Territoires à être invitée à *Hot Docs* (Toronto), le plus gros festival documentaire d'Amérique du Nord. » Ce succès, analyse France Benoit, est dû à la facture esthétique du film : l'utilisation du noir et blanc avec une touche minimale de couleur, l'absence de visages et la sobriété des dialogues. Elle croit aussi que les spectateurs ont été touchés par la simplicité des gestes. « Laver des pieds, c'est de l'eau et du savon. Mais il y a là un engagement. De là est venue l'idée de continuer d'explorer ces gestes, qui ont une portée incroyable dans la communauté, mais qui sont très simples et d'une grande humilité. Je pense qu'il y a là quelque chose de très profond et on s'ennuie de ça dans nos vies. Cette communion, qu'on peut avoir avec un autre être humain qu'on ne connaît absolument pas, nous ramène aux choses importantes, à une grande humilité, à la grande preuve d'amour d'aller sans attente vers l'autre. »

Prochainement

France Benoit a tourné l'été dernier à Yellowknife sa première fiction. Il s'agit d'un court-métrage adaptant la chanson de James Keelaghan *Kiri's Piano*, qui décrit l'expérience d'une Nippo-Canadienne internée chez nous durant la Seconde Guerre mondiale. Le film devrait être présenté cet automne au Festival international de films de Yellowknife. La réalisatrice est actuellement en préproduction pour un film sur la mine Giant, avec la collaboration des Dénés Yellowknives. Le tournage devrait débuter cet été.

École Allain St-Cyr

48, Taylor Road, Yellowknife
867-873-3223

L'école Allain St-Cyr, la seule école de Yellowknife qui offre un programme d'éducation en **français langue première**, ouvre ses portes aux parents et aux élèves qui visent un bilinguisme parfait :

- ambiance chaleureuse et dynamique;
- petites classes, ratio enseignant-élèves bas;
- personnel dynamique et en développement continu;
- programme de soutien qui répond aux besoins de tous les élèves;
- parteneriat école-parents-communauté sans pareil.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Maternelle : 8 h 30 à 15 h 25
Pré-maternelle : 12 h 50 à 15 h 25

SOIRÉE D'INFORMATION

Une soirée d'information aura lieu le mercredi 12 février 2014, à 19 h.

Cette rencontre se déroulera à la rotonde de l'école Allain St-Cyr.

Un service de garde sera offert. Veuillez composez le 873-3223 pour y inscrire vos enfants.

Pour inscrire votre enfant aux journées portes ouvertes, ou pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la direction de l'école :
Madame Yvonne Careen
867-873-3223
Yvonne_Careen@learnnet.nt.ca

Fort Smith : relever un défi!

La classe de quatrième, cinquième et sizième année de Madame Samantha a fait revivre au public l'époque des explorateurs, en recréant une traversée de l'océan suivie de lettres envoyées à des proches restés dans le pays d'origine.

La classe de maternelle-1re année de Madame Christine a présenté un film comprenant plusieurs reportages sur l'hiver à Fort Smith.

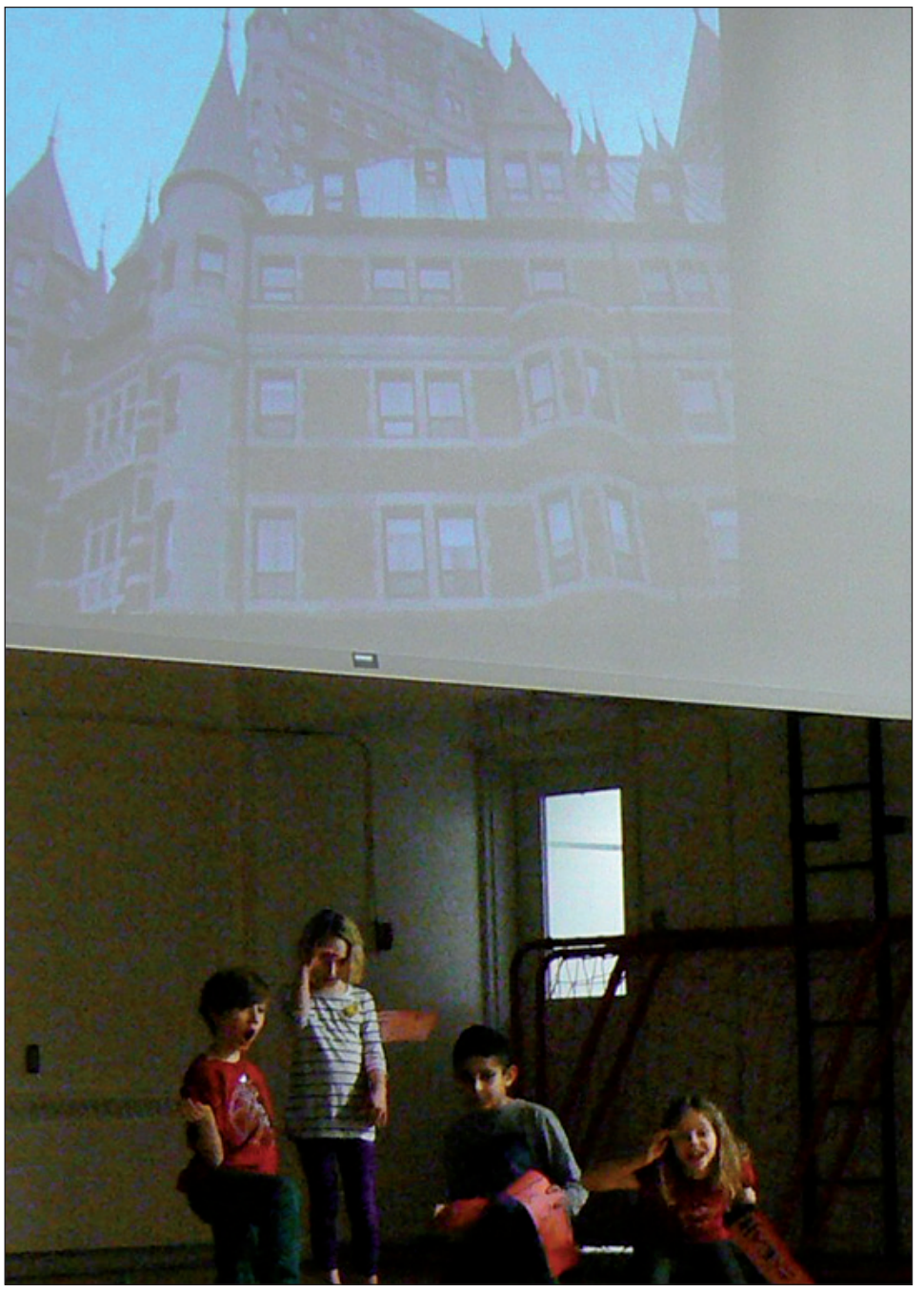

Les élèves d'immersion française de l'école JBT de Fort Smith ont relevé le défi de créer un spectacle en seulement 4 jours! La classe de 2e-3e année de Madame Jolyane a présenté un spectacle racontant l›histoire d›amis de Fort Smith et d›amis de la ville de Québec qui s›écrivent pour comparer la vie dans leur ville respective.

Chronique TNO Santé

Votre santé d'abord… en français encore mieux!

Journée mondiale contre le cancer

Chaque année, le 4 février, se tient la Journée mondiale contre le cancer. Le thème cette année est « Ensemble, c'est possible ». Il s'agit d'une occasion pour mettre l'accent sur l'importance d'un dépistage et d'une détection précoce du cancer.
Le cancer apparaît à partir d'une seule cellule. La transformation d'une cellule normale en cellule tumorale est un processus qui se déroule en plusieurs étapes. Il y a généralement une évolution vers une lésion précancéreuse puis vers une tumeur maligne, qui peut se répandre et former des métastases.
Le *Centre international de recherche sur le cancer (CIRC),* une agence spécialisée de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de publier le *Rapport 2014 sur le cancer dans le monde* (*World Cancer Report 2014*). Selon Dr Christopher Wild, directeur du CIRC, « une plus grande mobilisation pour la prévention et la détection précoce est maintenant absolument nécessaire, pour compléter les traitements et faire face à l'augmentation alarmante du fardeau du cancer au niveau mondial ».

D'après les données de l'OMS, le journaliste d'ICI Radio-Canada résume bien le cancer en onze points :

1. Il existe plus d'une centaine de cancers pouvant affecter n'importe quelle partie de l'organisme.
2. En 2012, le cancer a été à l'origine de 8,2 millions de décès, soit environ 13 % de la mortalité mondiale.
3. Près de 70 % des décès de cancer surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.
4. Les cinq cancers les plus fréquents chez les hommes sont : cancer du poumon, de l'estomac, du foie, du colorectal et de l'œsophage.
5. Les cinq cancers les plus fréquents chez les femmes sont : cancer du sein, du poumon, de l'estomac, du colorectal et du foie.
6. Le cancer du poumon est de loin le plus meurtrier avec 1,6 million de décès en 2012.
7. Le tabagisme est le facteur de risque le plus important, entrainant dans le monde 22 % de la mortalité par cancer.
8. Un cinquième des cancers enregistrés dans le monde sont causées par une infection chronique, par exemple le papillomavirus humain (HPV), à l'origine du cancer du col de l'utérus et le virus de l'hépatite B (HBV) qui provoque le cancer du foie.
9. Tous les patients souffrants pourraient être soulagés s'ils bénéficiaient des connaissances en matière de soins palliatifs et de lutte contre la douleur.
10. Plus de 30 % des décès par cancer pourraient être évités, en ne fumant pas, en ayant une alimentation saine, en ayant une activité physique et en modérant sa consommation d'alcool.
11. Dans les pays développés, jusqu'à 20 % des décès par cancer pourraient être prévenus grâce à la vaccination contre le HBV et le HPV.

Ensemble, démystifions collectivement les préjugés et les mythes sur le cancer en exposant des faits réels. Le tiers des cancers les plus courants peuvent être évités. Faisons notre part.

Ressources

Organisation mondiale de la santé (OMS) : Cancer. http://www.who.int/cancer/fr/
ICI Radio-Canada : Le cancer, un fléau toujours en progression. http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/science/2014/02/03/001-cancer-previsions-oms.shtml

Le Club de **Bicolo**

La météo

1 GÉNIE DE LA MÉTÉO

Réponds à chaque question en encerclant la lettre qui correspond à la bonne réponse. Si tu as bien répondu, tu devrais obtenir un mot que tu connais en mettant bout à bout les lettres encerclées.

1. Chaque jour, sur la Terre, il y a environ
   a) 400 orages b) 4 000 orages
   c) 40 000 orages
2. En Australie, les willy-willy sont
   l) des ouragans m) des kangourous
   n) des fermiers très bougons
3. Les plus gros grêlons peuvent atteindre la taille
   g) d'une balle de golf h) d'une bille
   i) d'une balle de tennis
4. Les nuages très élevés dans le ciel sont appelés
   k) citrus l) virus m) cirrus
5. Un cyclone, c'est
   a) un ouragan b) un clown très agité
   c) la copie d'un clown
6. Les vents accompagnant une tornade peuvent atteindre
   s) 200 km/h t) 500 km/h u) 350 km/h

Solution : ___ ___ ___ ___ ___ ___

2 MOT MYSTÈRE

Trouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres restantes formeront la réponse.

P	V	A	P	E	U	R	P	R	D
R	C	U	M	U	L	U	S	R	B
E	H	E	S	R	E	V	A	E	I
V	C	U	G	R	E	L	O	N	S
I	I	P	M	O	L	I	T	P	E
S	E	E	N	I	U	R	B	L	S
I	M	G	U	A	D	T	R	U	P
O	U	O	A	T	I	I	T	I	M
N	R	O	G	R	A	N	T	E	E
B	B	S	E	R	O	S	E	E	T

- ❑ AIR
- ❑ AVERSE
- ❑ BISE
- ❑ BROUILLARD
- ❑ BRUINE
- ❑ BRUME
- ❑ CUMULUS
- ❑ GOUTTE
- ❑ GRÊLON
- ❑ HUMIDITÉ
- ❑ NUAGE
- ❑ ORAGE
- ❑ PLUIE
- ❑ PRÉVISION
- ❑ ROSÉE
- ❑ TEMPS
- ❑ VAPEUR

Les météorologues l'utilisent quand ils annoncent de la pluie.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ .

3 MÉTÉO EN FOLIE

À l'aide du code, déchiffre ce qu'annonce la pauvre météorologue.

A B C D E G H I L M N O P R S T U V

SOLUTIONS

1. Climat.
2. Précipitations.
3. Beau et chaud ce matin, puis tempête de neige suivie de grésil et de pluie. Demain, orages et retour de la canicule.

Santé

La dépendance envers la caféine commence à inquiéter les chercheurs

MONTRÉAL — La dépendance envers la caféine est un problème de plus en plus important dont on soupçonne à peine l'ampleur, prévient une chercheuse américaine.

Une étude récemment réalisée par la psychologue Laura Juliano, de l'American University de Washington, démontre que de nombreux amateurs de caféine présentent des symptômes de sevrage s'ils doivent s'en passer et que d'autres sont incapables de réduire leur consommation même si certaines conditions médicales — comme la grossesse, un problème cardiaque ou un trouble de saignement — l'exigent.

Ces symptômes sont dorénavant regroupés sous le nom de *Caffeine Use Disorder* (ou trouble lié à l'usage de la caféine) au sein de la bible des professionnels de la santé mentale, la cinquième édition du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*.

Même si la caféine est la substance la plus utilisée du monde, et même si on la retrouve dans une multitude de produits allant du café au chocolat en passant par tous ces produits qui portent la mention « énergie », Mme Juliano déplore que les professionnels de la santé soient aussi hésitants à reconnaître l›existence de la dépendance à la caféine et à admettre que certains patients ont besoin d›aide.

Si plusieurs amateurs de caféine en consomment sans problème, a-t-elle dit, la substance entraîne des effets négatifs chez d'autres, créant une dépendance physique et interférant avec la vie quotidienne. Plus de 50 pour cent des consommateurs réguliers de caféine disent éprouver des problèmes à réduire ou à cesser leur consommation.

Mme Juliano estime que les adultes en santé ne devraient pas consommer plus de 400 mg de caféine par jour (l'équivalent de deux ou trois petites tasses), contre seulement 200 mg par jour pour les femmes enceintes. Ceux qui souffrent de problèmes de santé comme l'insomnie, l'anxiété, l'hypertension artérielle ou l'incontinence urinaire ou de troubles cardiaques devraient aussi freiner leur consommation. Elle admet toutefois qu'il peut être compliqué de quantifier sa consommation quotidienne de caféine, puisque la teneur en caféine d'un produit peut être difficile à obtenir.

Elle indique enfin que son étude démontre que ceux qui peinent à réduire leur consommation de caféine souhaiteraient profiter d'une aide similaire à celle offerte aux fumeurs qui veulent renoncer au tabac.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Location de locaux à bureaux
LS104019
– Yellowknife, TNO –

Le ministère des Travaux publics et des Services est à la recherche de proposants qui désirent louer des locaux à bureaux et des espaces d'entreposage d'une surface utilisable de 930 mètres carrés à Yellowknife, TNO.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, Yellowknife, NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 19 FÉVRIER 2014.

Les proposants peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse précitée à compter du 16 janvier 2014.

Renseignements généraux :

Administrateur des contrats
GTNO, Division de la gestion des biens
Services des contrats et de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Téléc. : 867-920-4112
Courriel : pwstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du GNTO ne s'applique pas à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Agence de services communautaires tlicho

Conseiller individuel et familial

Behchokǫ̀, TNO

Poste temporaire d'un an

Le traitement initial est de 40,37 $ l'heure (soit environ 78 722 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 290 $.

N° du concours : 11309 **Date limite :** 14 février 2014

Travailleur social communautaire de niveau III

Behchokǫ̀, TNO

Deux postes temporaires d'un an

Le traitement initial est de 40,37 $ l'heure (soit environ 78 722 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 290 $.

N° du concours : 11313 **Date limite :** 14 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Centre YK, 5e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0168;
courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca*

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Infirmier autorisé de relève pour le service des urgences

Yellowknife, TNO

Poste de relève permanent

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

N° du concours : 11280 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Infirmier autorisé pour l'unité des soins de longue durée

Yellowknife, TNO

Poste de relève permanent

Le traitement initial est de 38,59 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

N° du concours : 11297 **Date limite :** 16 février 2014

Infirmier autorisé pour les soins de jour

Yellowknife, TNO

Poste permanent

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

N° du concours : 11263 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Tour Centre Square, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0168;
courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca*

Superviseur/superviseure, pensions

Yellowknife – N#14/06 NT

Taux horaire de 46,30 $ à 55,28 $
(environ. 90 285 $ à107 796 $ par année)
Indemnité de vie dans le Nord de 3450 $
Date limite : **12 février 2014**

Veuillez faire parvenir votre CV en indiquant le numéro de concours N#14/06 NT, à l'adresse suivante :

Commission de la sécurité du travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
Ressources humaines
C. P. 8888, Centre Square Mall, 5e étage
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R3

Tél : 1 800 661-0792 (sans frais) ou 867 920-3888
Fax : 1 866 277-3677 (sans frais) ou 867 873-4596
Courriel : resumes@wscc.nt.ca

Pour consulter les descriptions de poste détaillées et découvrir des possibilités de carrières stimulantes au sein de la CSTIT, visitez le **wscc.nt.ca.**

Les concours peuvent servir à doter les postes vacants semblables au fur et à mesure de leur disponibilité au cours des six prochains mois. Nous tenons compte des équivalences.

Vous devez clairement indiquer si vous êtes admissible à une priorité d'embauche en vertu de la Politique d'action positive.

Nous exigeons une vérification satisfaisante du casier judiciaire.

La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous avez une incapacité et nécessitez un accommodement pendant le processus d'embauche, veuillez indiquer vos besoins lorsque nous vous contacterons pour une entrevue.

sécurité et soins

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Gestionnaire de l'aménagement des forêts

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles — **Norman Wells, TNO**

Bureau régional du Sahtu

Poste permanent

Il s'agit d'un emploi non traditionnel.

Le traitement initial est de 98 806 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 15 316 $.

Nº du concours : 11255 **Date limite :** 14 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines du Sahtu, Édifice Edward G. Hodgson, 2e étage, C. P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0. Téléc. : 867-587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca

Agent de gestion des ressources de niveau II

Ministère de l'Administration des terres — **Fort Simpson, TNO**

Région du Dehcho

Poste permanent

Le traitement varie entre 38,59 $ et 46,06 $ l'heure (soit environ entre 75 251 $ et 89 817 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 10 310 $.

Nº du concours : 11266 **Date limite :** 14 février 2014

Gestionnaire des ressources

Ministère de l'Administration des terres — **Fort Smith, TNO**

Région du Slave Sud

Poste permanent

Le traitement varie entre 44,25 $ et 52,82 $ l'heure (soit environ entre 86 288 $ et 102 999 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 059 $.

Nº du concours : 11267 **Date limite :** 14 février 2014

Spécialiste du pétrole et du gaz extracôtiers

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Inuvik, TNO**

Ressources pétrolières

Poste permanent

Le traitement initial est de 46,30 $ l'heure (soit environ 90 285 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 139 $.

Nº du concours : 11274 **Date limite :** 21 février 2014

Agent principal régional des services généraux

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles — **Inuvik, TNO**

Finances et administration

Poste permanent

Le traitement varie entre 38,59 $ et 46,06 $ l'heure (soit environ entre 75 251 $ et 89 817 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 139 $.

Nº du concours : 11168 **Date limite :** 7 février 2014

Registraire

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Inuvik, TNO**

Ressources pétrolières

Poste permanent

Le traitement initial est de 46,30 $ l'heure (soit environ 90 285 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 139 $.

Nº du concours : 11276 **Date limite :** 14 février 2014.

Conseiller en gestion des droits

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Inuvik, TNO**

Ressources pétrolières

Poste permanent

Le traitement initial est de 44,25 $ l'heure (soit environ 86 288 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 139 $.

Nº du concours : 11277 **Date limite :** 21 février 2014

Spécialiste principal en pétrole et en gaz

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Inuvik, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 46,30 $ l'heure (soit environ 90 285 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 139 $.

Nº du concours : 11272 **Date limite :** 14 février 2014

Administrateur adjoint de l'utilisation des terres

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Région du Slave Nord

Poste permanent

Le traitement varie entre 32,73 $ et 39,08 $ l'heure (soit environ entre 63 824 $ et 76 206 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11278 **Date limite :** 14 février 2014

Administrateur débutant des systèmes d'information géographique des entreprises

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Service de l'informatique

Poste permanent

Le traitement initial est de 38,59 $ l'heure (soit environ 75 251 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11243 **Date limite :** 12 février 2014

Agent de géomatique

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Service de l'informatique

Poste permanent

Le traitement initial est de 38,59 $ l'heure (soit environ 75 251 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11246 **Date limite :** 12 février 2014

Chef d'équipe des services de la géomatique

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Service de l'informatique

Poste permanent

Le traitement initial est de 48,45 $ l'heure (soit environ 94 478 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11244 **Date limite :** 7 février 2014

Adjoint de l'exploitation des terres

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Administration des terres

Poste permanent

Le traitement initial est de 36,82 $ l'heure (soit environ 71 799 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11206 **Date limite :** 14 février 2014

Spécialiste de l'administration des terres – Revendications territoriales et mise en œuvre

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Administration du territoire

Poste permanent

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11212 **Date limite :** 14 février 2014

Gestionnaire des projets et de la planification

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Service de l'informatique

Poste permanent

Le traitement varie entre 55,47 $ et 66,22 $ l'heure (soit environ entre 108 167 $ et 129 129 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11245 **Date limite :** 7 février 2014

Agent de gestion des ressources de niveau II

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Région du Slave Nord

Poste permanent

Le traitement varie entre 38,59 $ et 46,06 $ l'heure (soit environ entre 75 251 $ et 89 817 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11269 **Date limite :** 14 février 2014

Agent de gestion des ressources de niveau III

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Service de l'informatique

Poste permanent

Le traitement varie entre 44,25 $ et 52,82 $ l'heure (soit environ entre 86 288 $ et 102 999 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11268 **Date limite :** 14 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Planification et mise en œuvre des RH pour le transfert des responsabilités, Nova Coast Plaza, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-920-8879

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca

Surveillant du Service correctionnel

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**

Services correctionnels

Poste permanent

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11270 **Date limite :** 7 février 2014

Planificateur des services de santé mentale

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 46,30 $ l'heure (soit environ 90 285 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11182 **Date limite :** 11 février 2014

Spécialiste du suivi et de l'évaluation

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, TNO**

Planification, recherche et évaluation

Poste temporaire d'un an

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11231 **Date limite :** 10 février 2014

Archiviste

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, TNO**

Poste temporaire d'un an

Le traitement initial est de 38,59 $ l'heure (soit environ 75 251 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11232 **Date limite :** 12 février 2014

Agent-éducateur de relève

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**

Services correctionnels

Poste de relève

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 35,21 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

Nº du concours : 11283 **Date limite :** 7 février 2014

Administrateur principal de bases de données

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, TNO**

Planification, recherche et évaluation

Poste permanent

Le traitement initial est de 46,30 $ l'heure (soit environ 90 285 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11233 **Date limite :** 12 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences quivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu

Directeur de la gestion de la qualité et des risques

Norman Wells, TNO

Poste temporaire de deux ans jusqu'en février 2016

Le traitement initial est de 50,67 $ l'heure (soit environ 98 807 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 15 316 $.

Nº du concours : 11236 **Date limite :** 14 février 2014
Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines du Sahtu, Édifice Edward G. Hodgson, 2e étage, C. P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0. Téléc. : 867-587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca*

Administration des services de santé et des services sociaux de YELLOWKNIFE
Desservant Dettah, Fort Resolution, Lutsel K'e, Ndilo et Yellowknife

Conseiller en santé mentale et en toxicomanies

Lutsel'Ke, TNO

Poste temporaire de deux ans

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 17 767 $.

Nº du concours : 11308
Date limite : 14 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Centre YK, 5e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.• Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca.

COURRIER DU LECTEUR

aquilon@internorth.com

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

Occasions d'emploi

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) – Iqaluit, Nunavut

Spécialiste principal/spécialiste principale de l'évaluation environnementale (1 poste permanent à temps plein)
Ouvert aux citoyennes et citoyens canadiens résidant au Canada et à l'étranger.
Numéro de référence: IAN14J-011502-000034 **Date limite : 14 fevrier 2014**

Conseiller/conseillère en réglementation et sciences(1 poste permanent à temps plein)
Ouvert aux citoyennes et citoyens canadiens résidant au Canada et à l'étranger.
Numéro de référence : IAN14J-011502-000035 **Date limite : 14 fevrier 2014**

Géologue de district (1 poste permanent à temps plein)
Ouvert aux citoyennes et citoyens canadiens résidant au Canada et à l'étranger.
Numéro de référence : IAN14J-011502-000036 **Date limite : 14 fevrier 2014**

Salaire annuel : 78,983.00 $ à 93,989.00 $ par année plus des primes intéressantes pour affectation dans le Nord, qui comprennent une aide aux voyages pour vacances.

Le bureau régional du Nunavut du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada offre des occasions d'emplois stimulantes au Nunavut, région arctique canadienne de prédilection. Nous recherchons des candidats intéressés aux postes suivants :

Spécialiste principal/spécialiste principale de l'évaluation environnementale : Le ou la titulaire sera responsable des examens, de recueillir l'opinion d'experts et de conseiller les cadres supérieurs en ce qui concerne les projets de mise en valeur des ressources faisant l'objet d'une évaluation environnementale au Nunavut.

Conseiller/conseillère en réglementation et sciences: Le ou la titulaire sera responsable de formuler des conseils et de recueillir l'opinion d'experts, au besoin, afin d'examiner les mesures d'atténuation proposées pour les entreprises municipales et industrielles utilisant de l'eau et le transport des déchets au Nunavut.

Géologue de district: Le ou la titulaire sera responsable de promouvoir l'exploration minérale au Nunavut, et doit fournir des conseils techniques et scientifiques à l'industrie et au gouvernement, assumer des responsabilités réglementaires en vertu du *Règlement sur l'exploitation minière dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut*, et mener des travaux de recherche.

Si vous appréciez un environnement de travail dynamique qui offre un large éventail de tâches et qui est situé dans un des territoires canadiens en pleine croissance, alors nous vous encourageons à postuler .

Notes :
• Ces processus visent à créer des bassins de personnes qualifiées afin de doter des postes au sein du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux qui participent au développement économique du Nord. Ce bassin pourrait aussi servir à doter des postes semblables de durée indéterminée ou déterminée.
• Une vérification de sécurité/fiabilité sera effectuée avant la nomination.
• Une attestation médicale peut être requise avant la nomination.
• Il est possible qu'un logement du personnel soit disponible.

Pour tous renseignements sur les exigences relatives à ces postes ou pour soumettre votre candidature, veuillez visiter le site Web **www.emplois.gc.ca** ou appeler au numéro Infotel 1 800 645-5605 ou au numéro ATS 1 800 532-9397. Pour plus de détails ou pour obtenir une description de travail complète pour ces postes, nous vous invitons à nous écrire à l'adresse courriel : **NunavutHR@aandc-aadnc.gc.ca**

This information is also available in English.

Canada

Le Sénat selon Justin Trudeau

Vers une nouvelle génération d'indépendants?

Les Canadiens en ont assez de la partisanerie au Sénat. Ils ne veulent pas une guerre constitutionnelle pour le réformer mais un changement de culture. Possible, selon l'auteur prolifique et professeur émérite Donald Savoie, avec une nouvelle génération de sénateurs.

Jean-Pierre Dubé, APF

« La décision de Justin Trudeau de libérer les sénateurs de sa formation est osée et courageuse, explique l'ancien secrétaire adjoint au Conseil du Trésor. On verra ce que ça va donner à long terme. Mais il est difficile pour les sénateurs de se dissocier du parti du jour au lendemain. »

Le 29 janvier, le chef du Parti libéral a expulsé les sénateurs du caucus national. Il leur a conféré le statut d'indépendants et invité le premier ministre Stephen Harper à en faire autant avec les sénateurs conservateurs. La Chambre haute comptait déjà sept indépendants, 57 membres de la majorité conservatrice et 32 de l'opposition libérale. Neuf postes sont vacants.

Mais le jour même, les sénateurs « libres » ont réaffirmé leur allégeance libérale, se sont regroupés autour de leur chef et ont revendiqué le statut d'opposition officielle. « C'est normal parce qu'ils ont œuvré dans la partisanerie toute leur vie, souligne Donald Savoie. Ceux qui sont là depuis longtemps ne peuvent pas s'en dissocier. Et personne ne peut les empêcher de s'identifier comme libéraux. »

La sénatrice franco-ontarienne Marie Charette-Poulin croit que le chef libéral a mis le Sénat sur la bonne voie. « La partisanerie a tellement augmenté depuis 2005, c'était devenu inacceptable. On a été souvent témoin d'interventions directes tout à fait inappropriées de la part du premier ministre.

« Comme équipe, ajoute-t-elle, on a renouvelé nos mandats. On va examiner l'impact de la décision sur notre façon de travailler, sur nos rôles et responsabilités. J'admire le courage de Justin Trudeau. Il nous a dit : Vous êtes libres de vous mettre au service des citoyens. »

Le service des citoyens, c'est d'abord la défense des minorités et des intérêts régionaux, selon Donald Savoie. « Cette institution est très importante pour nous, les francophones et les Acadiens. Mais le Sénat a rarement joué ce rôle de défenseur depuis 1867. Les sénateurs sont mariés aux intérêts de ceux qui les nomment. »

La vision de Justin Trudeau ne pourra se réaliser à court terme, selon l'auteur. « Ça va prendre une nouvelle génération de sénateurs qui pense autrement et qui est choisie selon un processus pour former un nouveau Sénat. »

L'homme d'affaires de Saint-Jean (TNL), Ali Chaisson, renchérit : « Si on était capable de choisir les sénateurs sur le modèle de l'indépendance, pourrait-on espérer voir une nouvelle génération plus intéressée par les politiques publiques et moins par la partisanerie?

« Il y a une volonté de changer la façon de travailler, mais l'institution n'a pas changé, craint le militant acadien. Il n'y a pas plus d'autonomie tant que les sénateurs libéraux continuent d'être d'accord sur tout. Et s'ils deviennent indépendants, qu'est-ce que ça change? Les conservateurs pourront gouverner tout seuls et on risque de voir un recul. »

Selon Donald Savoie, le chef libéral s'engage en tant qu'aspirant premier ministre, « à ne pas exercer le pouvoir de nommer des sénateurs partisans. Ça change la dynamique. Ça invite les autres chefs, Stephen Harper et Thomas Mulcair, à prendre position. Les premiers ministres ont toujours contrôlé le Sénat par le biais des nominations : c'était vrai sous Jean Chrétien et Pierre Trudeau aussi. »

Le Sénat connaît des exceptions à cette pratique. Par exemple, le libéral Paul Martin a nommé en 2005 le conservateur Hugh Segal, qui s'est montré indépendant et parfois critique à l'endroit des conservateurs, avant d'annoncer son départ en 2014. Tout sénateur peut se déclarer indépendant.

« Tout le monde s'entend sur le fait que le statu quo est insoutenable, affirme l'auteur de quelque 40 livres sur l'administration et les politiques publiques. Les conservateurs veulent un Sénat élu et les néo-démocrates veulent l'abolir. Est-ce que le plan de Justin Trudeau est la meilleure solution? C'est sain d'avoir un bon débat sur la question. »

Il reste beaucoup à faire pour que la décision de Justin Trudeau prenne forme, selon Donald Savoie. Il devra d'abord former un gouvernement avant de modifier le processus de nomination des sénateurs et créer de nouvelles structures pour un Sénat composé d'indépendants.

Une réforme de l'intérieur peut-elle s'effectuer sans modifier la Constitution? « La proposition libérale le permet, croit le professeur. Plusieurs Canadiens ne veulent pas aller dans la direction d'un débat constitutionnel comme on a eu avec les ententes Meech et Charlottetown. Ça déchire le pays. »

Donald Savoie reconnait que « lorsqu'on veut réformer une institution, il y a un prix à payer. Le chef libéral est un démocrate, il veut écouter la population et son caucus. Mais il a pris tout le monde par surprise, incluant les membres de son parti. C'est une lacune. Ça rappelle que ce sont les chefs qui mènent.

« Trudeau a voulu éviter un débat prolongé qui n'amène aucune solution, suggère le professeur. Il a fait le pari que la manière la plus efficace d'avancer, c'était de définir une stratégie et d'agir. »

MOTS CROISÉS

Nº 310

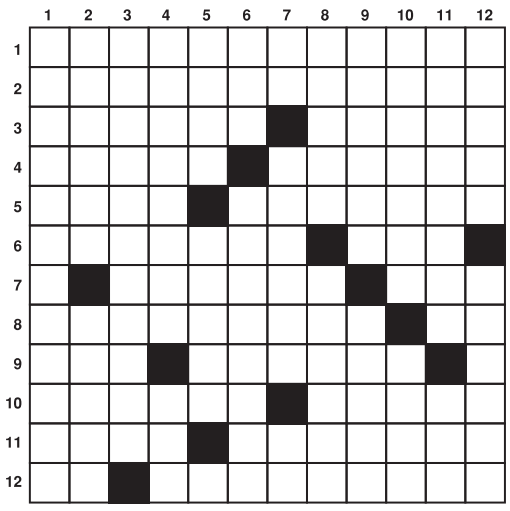

HORIZONTALEMENT

1- Qui marquent la joie et la fierté.
2- Relatif à la respiration.
3- Récit poétique. – Riche, luxueux.
4- Déloyal, traître. – Région du Québec, au sud du Saint-Laurent.
5- Retirer. – Retiras d'un silo.
6- Particule électriquement neutre de la famille des hadrons. – Qui est maigre, décharné.
7- Seras soumis à l'action de la chaleur. – Pièce de la charrue.
8- Absence d'intérêt. – Doublée.
9- Agent secret de Louis XV. – Chef-lieu de canton du Pas-de-Calais.
10- Qui est bien telle qu'on la dit. – Coup frappé avec le tranchant de la main.
11- Ouïe d'un violon. – Rouge clair à reflets nacrés.
12- Personnel. – Subissais un dommage à cause de.

VERTICALEMENT

1- Relatives aux redevances dues au propriétaire du sol par l'exploitant de la mine.
2- Reproduit plusieurs fois. – Acte par lequel la pensée vise un objet.
3- Acides aminés essentiels, présents dans de nombreuses protéines.
4- Qui survient à propos. – Lycée d'enseignement professionnel.
5- Possessif. – Italien.
6- Prairie. – Colorèrent une préparation en la badigeonnant de jaune d'œuf avant la cuisson.
7- Interjection. – Se dit d'une serrure s'actionnant des deux côtés par une clé à tige pleine. – Paresseux.
8- Parties des cheminées. – Caillés, tels les gruyères.
9- Liais, tenais attaché. – Suças le lait.
10- Grands moustiques. – Existera.
11- Famille de la myrtille. – Arbre vert et enrubanné que l'on plantait le 1er mai en l'honneur de quelqu'un.
12- Laxatifs. – Jeunes animaux.

RÉPONSE DU Nº 310

Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Balance, Scorpion et Sagittaire

SEMAINE DU 9 AU 15 FÉVRIER 2014

Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous consacrerez pas mal de temps à la famille. Vous envisagerez la possibilité de déménager et un changement important dans votre environnement sera extrêmement bénéfique.

Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous réussirez à agrandir votre cercle social et vous passerez beaucoup de temps sur les réseaux sociaux. Vos affaires se feront mieux connaître grâce au bouche à oreille.

Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous devriez obtenir le feu vert pour financer un de vos projets. Il s'agit aussi d'une excellente semaine pour consulter votre conseiller financier et régler une partie de vos dettes.

Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Autant dans votre vie sentimentale, professionnelle que personnelle, l'action ne fera pas défaut! Vous serez fier de tout ce que vous accomplirez, ce qui est excellent pour votre estime personnelle.

Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Un peu de ressourcement est nécessaire. Prenez le temps de vivre et de vous détendre. Un membre de votre famille aura fortement besoin de son infirmière préférée à ses côtés.

Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vous organiserez un magnifique voyage de groupe. Même s'il n'est pas toujours facile d'obtenir des réponses de la part des gens concernés, vous serez d'une efficacité redoutable.

Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous vous retrouverez avec de nombreuses responsabilités sur les épaules, aussi bien au travail qu'à la maison. On vous offrira une promotion sur un plateau d'argent.

Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
L'idée d'un voyage ou d'un pèlerinage vous traversera l'esprit. Il s'agit possiblement d'une aventure que vous devrez préparer plusieurs mois à l'avance.

Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Il y a beaucoup d'émotions en perspective! Sentimentalement, vous ressentez le besoin de vivre pleinement votre amour; vous n'acceptez pas les demi-mesures, et une profonde réflexion s'impose à ce sujet.

Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Si votre relation est toute jeune, il sera question de vivre ensemble prochainement. La St-Valentin sera une excellente occasion pour faire de belles rencontres si vous êtes célibataire.

Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Au travail, vous profiterez d'une abondance de clients! En raison de la croissance incroyable de votre clientèle, vous devrez mettre les bouchées doubles, ce qui assurera pratiquement vos vieux jours.

Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous êtes généralement une personne qui se dévoue aux autres. Il est essentiel d'accorder autant d'importance à vous-même. Votre estime personnelle a besoin d'être bonifiée.